

Énoncé institutionnel contre le racisme

Approbation : Conseil d'administration
(Résolution CA-2026-15)

Avis : Conseil universitaire
(Résolution CU-2025-194)

Entrée en vigueur : 25 février 2026

Responsable : Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable

Mot du vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable, responsable de l'EDI et de la philanthropie

Depuis plusieurs années, l'Université Laval consolide son engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion, en posant des gestes concrets pour bâtir un milieu d'étude et de travail où chacune et chacun peut évoluer dans le respect, la dignité et la sécurité. Ces efforts s'inscrivent dans une volonté profonde de lutter contre toutes les formes de discrimination et de racisme, ainsi que dans une démarche continue de réconciliation avec les Premiers Peuples. La mise en œuvre du plan En action avec les Premiers Peuples et la création du Bureau des Premiers Peuples en sont des exemples marquants, guidant nos actions vers une relation fondée sur la reconnaissance et la responsabilité partagée.

Le présent énoncé contre le racisme est le fruit d'un travail collectif rigoureux. Les constats des dernières années – issus notamment des travaux du Bureau de l'EDI et des démarches des associations étudiantes – ont mis en lumière des expériences vécues de racisme au sein de notre communauté et la nécessité de renforcer nos mécanismes de prévention, de sensibilisation et d'intervention. En réponse à ces besoins, un groupe de travail représentatif a été constitué en 2023, suivi d'un appel à contribution pour faire partie d'un groupe de travail adoptant une approche « par, pour et avec » les personnes concernées. L'enthousiasme suscité par cet appel témoigne de la volonté de notre communauté d'être partie prenante du changement. En collaboration étroite avec le Bureau de l'EDI, ses membres ont contribué à l'élaboration du présent énoncé contre le racisme, qu'ils considèrent comme un signal fort de notre engagement institutionnel envers la prévention et l'intervention en matière de racisme. D'ailleurs, leur engagement, leur expertise et la qualité de leurs réflexions méritent d'être soulignés. Se doter d'un tel énoncé représente un pas important dans l'adoption d'actions institutionnelles structurées en équité, diversité et inclusion.

Ainsi, l'Université Laval réaffirme avec force son engagement à rejeter le racisme sous toutes ses formes et à poursuivre la construction d'un milieu véritablement inclusif, où le respect et l'équité sont vécus au quotidien par toutes et tous.

RECONNAISSANCE

À l'Université Laval, nous reconnaissons que le racisme, qu'il soit d'origine historique, systémique ou individuel, a des répercussions profondes et néfastes sur les membres de notre communauté.

L'Université Laval se veut un lieu de savoir, de dialogue, de recherche, d'apprentissage et d'épanouissement personnel et professionnel. Elle rassemble des personnes de divers horizons, origines, cultures et croyances. Cette diversité est d'une grande valeur pour toutes et tous puisqu'elle contribue à enrichir l'expérience de l'ensemble des membres de notre communauté.

Il est primordial que dans cet environnement, toutes les personnes étudiantes, enseignantes, chercheuses et membres du personnel se sentent en sécurité, respectées et reconnues. Malheureusement, le racisme, qu'il soit flagrant ou subtil, nuit gravement à l'environnement que nous souhaitons promouvoir et compromet l'inclusion de ses membres des groupes racisés.

À l'Université Laval, nous reconnaissons que lutter contre le racisme est impératif pour assurer l'égalité, le respect, la justice sociale et le bien-être physique et mental des membres de notre communauté, ainsi que pour promouvoir la justice sociale.

Il est de notre devoir, en tant qu'institution d'enseignement supérieur et de recherche et en tant que milieu de vie, d'affronter cette réalité, de prendre des mesures concrètes pour éradiquer ces injustices et de réaffirmer le droit à l'égalité.

Nous reconnaissons que le changement nécessite non seulement des mots, mais aussi des actions tangibles et soutenues.

ENGAGEMENT

À l'Université Laval, nous nous engageons à continuer de promouvoir activement une culture d'équité, de diversité et d'inclusion et de lutter contre le racisme. Cet engagement implique une prise de conscience, une introspection honnête et une évaluation rigoureuse de nos pratiques, politiques et environnements d'études, de recherche, de travail et de services.

Nous nous engageons à écouter, avec humilité, et à prendre en considération les témoignages et les expériences vécues au sein de notre communauté universitaire. Cet engagement s'accompagnera d'actions concrètes et de processus d'amélioration continue garants d'un changement durable.

Nous nous engageons à multiplier les initiatives visant à sensibiliser notre communauté sur les effets du racisme et à promouvoir les pratiques d'inclusion des personnes racisées. Cela inclut notamment le développement de formations, la création de groupes de réflexion et de discussion, à l'instar du groupe de travail contre le racisme à l'Université Laval, l'établissement de collaborations internes, la prestation de services d'accompagnement et de conseil ainsi que l'adoption de mécanismes de signalement des incidents de racisme afin d'offrir un soutien aux victimes.

De plus, nous nous engageons à améliorer continuellement nos politiques et nos pratiques pour garantir qu'elles soient et demeurent justes, équitables et inclusives. Dans ce cadre, notre plan d'action institutionnel en équité, diversité et inclusion intégrera plusieurs actions afin de lutter concrètement contre toutes les formes de discrimination envers les groupes racisés, et ce, en s'appuyant notamment sur les critères de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et plus particulièrement ceux de la discrimination fondée sur les motifs interdits reconnus à savoir la « race »¹, la couleur, l'origine ethnique ou nationale.

MOBILISATION

À l'Université Laval, nous avons la conviction que la connaissance et le savoir sont des outils puissants pour le changement. Notre université poursuivra sa mobilisation au service de la justice sociale tout en prenant en compte le caractère systémique et intersectionnel du racisme.

En reconnaissant l'existence du racisme et en nous engageant collectivement à le combattre, nous veillons à être une institution où la dignité humaine est respectée, et où chaque personne a la possibilité de s'épanouir pleinement.

Nous croyons fermement que c'est par une action concertée et continue ainsi que par un dialogue ouvert que nous pourrons faire, ensemble, des progrès significatifs dans notre lutte contre le racisme.

Si vous pensez avoir vécu une situation de racisme, nous vous invitons à contacter le Bureau de l'EDI à cette adresse : EQUITE-DIVERSITE-INCLUSION@edi.ulaval.ca. Vous obtiendrez de l'écoute, du soutien et des informations sur les démarches possibles, et ce, conformément à la Politique institutionnelle en matière d'équité, de diversité et d'inclusion à l'Université Laval EDI et à ses modalités d'application. L'Université Laval s'engage à offrir un environnement d'étude et de travail respectueux, inclusif et exempt de toute forme de racisme ou de discrimination.

Si vous êtes une personne issue des Premiers Peuples, vous pouvez aussi compter sur le soutien et l'accompagnement de l'équipe du Bureau des Premiers peuples en cas de situation de discrimination ou de racisme. N'hésitez pas à les contacter à l'adresse suivante premierspeuples@vre.ulaval.ca.

¹ Le terme « race » est placé entre guillemets pour souligner qu'il ne renvoie pas à la réalité biologique, mais à une construction sociale produisant des effets bien réels. Cela vise également à marquer la distance critique nécessaire tout en reconnaissant la pertinence scientifique des rapports sociaux de « race ».